



Ville de **P**eynier

CENTRE D'ANIMATIONS

PEYNIER

2026/2027

www.ifac.asso.fr

Association loi 1901 agréée Jeunesse Éducation populaire et association éducative
complémentaire de l'enseignement public / organisme de formation qualifié OPQF

INFORMATIONS GENERALES

Le Centre d'Animations Ifac a pour mission la gestion d'espaces d'accueil et d'accompagnement pour l'enfance et la jeunesse (3-17 ans) sur la commune de Peynier.

Il est un lieu d'apprentissage à la citoyenneté et permet l'accès à une grande diversité d'activités ouvertes au plus grand nombre.

Les activités gérées par l'Ifac Arc Méditerranée pour le compte de la commune de Peynier se déclinent de la façon suivante :

- L'accueil de loisirs (3-11 ans)
- Les activités périscolaires matin, midi et soir
- L' Espace Jeunes (11-17 ans)
- L'aide aux devoirs (Elémentaires et Collégiens)
- Les séjours divers (9-17 ans)



Marché public de service :

- Renouvellement en Septembre 2022

UNE ÉQUIPE PERMANENTE ET RÉFÉRENTE

- Manon RAMAZZOTTI : Directrice de l'accueil de loisirs
- Justine BEAUD : Référente secteur Jeunes et directrice des séjours ados
- Cloé RUIZ : Animatrice référente (périscolaire maternels et mercredis 6/11 ans)
- Noémie CROIZE, Max NASO, Christelle VILLA, Carla TUA, Camille DISCAVEAUX, Gaëlle SIMULA, Sarah ROUAI: animateurs polyvalents & Personnel mis à disposition par la mairie
- Deux services civiques Volontaires (*en cours de recrutement*) pour l'accompagnement des enfants et des jeunes lors de l'aide aux devoirs.

L'équipe est composée majoritairement d'animateurs référents qui interviennent tout au long de l'année plusieurs fois par semaine. Il est important de souligner que l'implication des animateurs vacataires est un gage de qualité pédagogique et de sécurité renforcée pour les enfants.



A noter :

- 3,56 ETP
- 2 à 6 vacataires suivant les périodes
- Partenariat renforcé avec les services et les agents de la commune

UN ACCUEIL DE LOISIRS IDENTIFIÉ : LES MERCREDIS

L'accueil durant les mercredis s'effectue à l'accueil de loisirs de l'école élémentaire.

Ce fonctionnement nous permet de proposer des activités spécifiques aux 3/6 ans et aux 6/11 ans.

Une sieste est proposée aux plus petits dans la salle spécifique de l'école maternelle. Ce fonctionnement est beaucoup plus sécurisant pour les enfants.

Les repas sont pris au réfectoire, cuisinés par le personnel municipal.



A noter :

Les enfants ont choisi ensemble et de façon démocratique un nom pour chaque groupe d'âges :

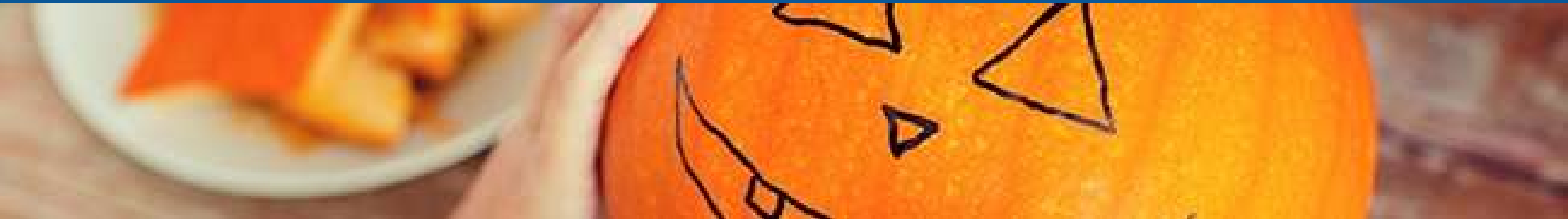
- 3/6 ans : Les Pitchounes
- 6/8 ans : Les Ninjas
- 9/11 ans : Les Boucanos

• *Une thématique « fil rouge » sera déployée au cours de l'année*

Fonctionnement à la demi-journée avec repas (matin+repas ou repas+après-midi)

DEMARRAGE LE MERCREDI 2 SEPTEMBRE

UN ACCUEIL DE LOISIRS IDENTIFIÉ : PETITES VACANCES (AUTOMNE, HIVER ET PRINTEMPS) ET GRANDES VACANCES (JUILLET ET FIN AOÛT)



Le fonctionnement général durant les vacances ressemble beaucoup à celui des mercredis.

Les plus de 6 ans sont accueillis dans des salles différentes à l'école élémentaire. Ceci nous permet de dissocier l'accueil des 6-8 ans et des 9-11 ans.

Les repas sont pris au réfectoire, cuisinés par le personnel municipal.

Une sortie par semaine est organisée généralement le mercredi.

Une thématique par vacances est proposée afin d'avoir un fil conducteur dans les animations proposées aux enfants.

PÉRIMATIN

Accueil de 7h30 à 8h30

Les enfants inscrits au périMatin seront accueillis individuellement au fil des arrivées par un animateur en charge de l'accueil.

Les activités proposées par l'équipe d'animation sont volontairement douces et propices au calme, afin que chaque enfant débute sa journée à son rythme : réveil calme, histoires, écoute de musique, coins jeux de société, dessin, poupées, voitures, ...

L'accueil du matin est l'occasion de prendre et/ou de donner des informations auprès des parents.

Les enfants de maternelle seront accompagnés dans leur classe par les ATSEM et les enfants de l'élémentaire sont amenés dans la cour d'école.



A noter :

- *Conditions d'inscriptions : Être inscrit auprès de l'Ifac + Cotisation trimestrielle de 8€ à 11€*
- *Encadrement par 2 ou 4 animateurs par école*

DEMARRAGE LE JEUDI 3 SEPTEMBRE

PÉRIMIDI ÉLÉMENTAIRE

Chaque période scolaire entre 11h30 à 12h20 puis de 12h30 à 13h20, sont proposées aux enfants scolarisés à l'école élémentaire, des séances pour découvrir des activités sportives, artistiques, scientifiques et culturelles.

Le programme de cette année scolaire est le suivant :

- Lundi : Atelier Paroles ou Projets de saison
- Mardi : Bibliothèque ou Activités créatives
- Jeudi : Grands jeux ou activités manuelles
- Vendredi : Activités sportives

Le groupe d'enfants est récupéré par les intervenants dans la petite cour de l'école élémentaire à 11h35 avant le repas et se rendent sur le lieu d'activité. Le groupe est déposé par l'animateur directement à la cantine vers 12h20, puis un second groupe est à nouveau constitué vers 12h35. A 13h30, tous les enfants sont retournés dans la cour.



A noter :

- Conditions d'inscriptions : Être inscrit auprès de l'Ifac + Cotisation annuelle de 6€/enfant
- Groupe de 18 enfants maximum

DEMARRAGE LE LUNDI 14 SEPTEMBRE

PÉRIMIDI MATERNELLE

Des séances pour découvrir des activités sportives, artistiques, scientifiques et culturelles sont proposées aux enfants de grande section de maternelle, de 11h30 à 12h20 .

Le programme de cette année scolaire est le suivant :

- Lundi : Activités manuelles
- Mardi : Histoires et activités créatives de saison
- Jeudi : Jeux de société
- Vendredi : Jeux à la carte – Récré'active

Le groupe d'enfants est récupéré par les intervenants à la sortie de la cantine. La séance dure environ 45 minutes. A 12h20, tous les enfants sont amenés à la cantine pour le déjeuner.



A noter :

- *Conditions d'inscriptions : Être inscrit auprès de l'Ifac + Cotisation annuelle de 6€/enfant*
- *Groupe de 14 enfants en moyenne*

DEMARRAGE LE LUNDI 14 SEPTEMBRE

PÉRI-SOIR

Avant la sortie de classe, les enfants seront récupérés par un animateur. Les enfants seront réunis pour le goûter dans la petite cour de l'école élémentaire ou dans la salle de motricité pour l'école maternelle.

Les enseignants sortent uniquement avec les enfants non-inscrits aux activités du périSoir.

L'accès au périSoir n'est possible pour les parents qu'à partir de 16h40. Ensuite, il est possible de récupérer les enfants librement jusqu'à 18h30.

A 17h, les enfants ont ensuite la possibilité de se répartir vers l'activité de leur choix. Durant ces temps sont proposés aux enfants soit une activité extérieure (jeux de plein air, chasse au trésor, activité physique et initiation sportive) soit une activité d'intérieure (lecture, activités manuelles, jeux de société...).

A partir de 17h, nous afficherons une liste de la répartition des enfants par groupe afin de faciliter la récupération des enfants.

Un programme quotidien d'activités est disponible sur le panneau de l'Ifac et également sur notre site internet.



A noter :

- Conditions d'inscriptions : au trimestre ou à l'année – 2,1€ à 1,5€/séance
- 1 encadrant pour 18 ou 14 enfants

DEMARRAGE LE MARDI 1er SEPTEMBRE

ATELIERS CULINAIRES



Le personnel de la cantine municipale propose des ateliers culinaires durant le périSOIR. Ceux-ci se déroulent tous les mardis pour les maternels pour les élémentaires.

Les enfants s'inscrivent durant une seule période (vacances à vacances).

Les enfants sont tenus d'y participer durant toute sa durée pour le bon déroulement et pour des raisons de sécurité soit de 16h45 à 17h45.

Le nombre de participants est limité à 12.



A noter :

- Conditions d'inscriptions : au trimestre ou à l'année – 2,1€ à 1,5€/séance
- Groupe de 12 enfants en moyenne

DEMARRAGE LE MARDI 8 SEPTEMBRE

AIDE AUX DEVOIRS

*** Elémentaires

Les enfants sont suivis durant toute l'année scolaire par une équipe de volontaires et de bénévoles. Ils sont encadrés et aidés dans la réalisation de leurs devoirs, grâce à des conseils de méthodologie afin qu'ils puissent par la suite être autonome et plus efficace.

Le groupe d'enfants inscrits est pris en charge dans la cour de l'école dès 16h30 et jusqu'à 18h30.

La capacité d'accueil maximale est fixée pour l'année 2026/2027 à **8 enfants** par séance par intervenant. **Les enfants pourront participer à maximum 2 séances par semaine.**

*** Collégiens

Pour les collégiens, les séances se déroulent à l'espace jeunes entre 18h et 19h en semaine les lundis, jeudis, vendredi ainsi que le mercredi de 14h à 15h. Ce dispositif peut également fonctionner durant les vacances scolaires et les samedis si besoin. La séance peut durer jusqu'à 1h30.

Les collégiens sont autonomes dans leurs déplacements.



A noter :

- Ouverture en période scolaire, tous les soirs de la semaine
- *Conditions d'inscriptions au trimestre ou à l'année : 2,1€ à 1,8€/séance*

DEMARRAGE LE MARDI 1er SEPTEMBRE

UN ESPACE JEUNES POUR LES 11/17 ANS

Toutes les activités sont menées dans un souci de proposer aux jeunes la possibilité, au travers de leurs loisirs,

- de s'impliquer dans la vie de la Commune ;
- d'être acteurs de leurs loisirs ;
- de mieux se connaître ;
- de partager des temps de convivialité et de solidarité tout en se souciant de l'environnement dans lequel ils évoluent.

Justine BEAUD, animatrice référente s'occupe de l'animation de l'Espace Jeunes.

L'espace Jeunes dispose de magnifiques locaux dans le château de Peynier (*accès par le passage Thomassin*). Le programme établi est sous forme de stage ou de sortie à la journée ou de soirée.



A noter :

Les horaires d'ouverture sont les suivantes :

- En période scolaire, toute l'année les mardis, jeudis de 16h à 19h, et vendredis soir de 16h à 19h ; les mercredis et samedis de 14h à 18h ou décalé en soirée dans certains cas de sorties.
- En période de vacances scolaires (Toussaint – Hiver – Printemps et Juillet) ouverture tous les jours du lundi au vendredi de 10h à 18h.
- *Conditions d'inscriptions – 6€ cotisation annuelle + tarif spécifique par jour/stage*

DES SÉJOURS, CRÉATEURS DE SOUVENIRS

Les séjours sont un bon moyen pour s'exercer à la création d'un projet collectif, d'apprendre à s'organiser, de vivre ensemble plusieurs jours d'affilés. Ces projets sont d'autant plus intéressants quand ils s'inscrivent dans une "pédagogie de projet" ayant pour objectif le développement de l'autonomie et la prise en charge par les jeunes de la concrétisation de leurs projets.

*** Séjour Hiver

Il s'agit d'un séjour d'une semaine durant les vacances d'hiver à Isola Village. Une vingtaine de jeunes de 9 à 16 ans participent à ce séjour. La prestation comprend : transport, hébergement en pension complète, un cours de ski/jour, encadrement et animations tout au long du séjour.

Renseignements à partir de Novembre 2026

*** Séjours d'été

Des mini-séjours à destination de chaque classe d'âge (3/5 – 6/8 – 9/11 ans) peuvent être proposés avec des thématiques variées (voile, équitation, nature, ...).

Nous organisons également un séjour d'une semaine à destination des adolescents. Le séjour est construit avec les jeunes tout au long de l'année.

Renseignements à partir de Avril 2027



A noter :

- Ouverture des inscriptions du séjour Hiver en Novembre 2026
- Ouverture des inscriptions du séjour d'été en Avril/Mai 2027
- Prise en charge par la commune de 50% du prix du séjour pour les résidents de Peynier

COORDONNÉES

- Rappel des coordonnées :

Centre d'Animations Ifac de Peynier, Place du château, Passage Thomassin

Tél centre de loisirs : 06 58 35 06 74

Mail : contact.peynier@utse.ifac.asso.fr

Site internet : <http://www.ifac.asso.fr/peynier>

- **Permanences** : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 18h30 et les mercredis au centre de loisirs élémentaires de 16h à 18h (en période scolaire)
- Nous proposons aux familles un système de réservation et paiement en ligne via notre **PORTAIL FAMILLES**

<https://portailv2familles-paca.ifac.asso.fr/>